

SPÉCIFICATION
PUBLIQUEMENT
DISPONIBLE

ISO/PAS
24019

Première édition
2020-01

Plateformes de distribution d'interprétation simultanée — Exigences et recommandations

*Simultaneous interpreting delivery platforms — Requirements and
recommendations*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/PAS 24019:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020>



Numéro de référence
ISO/PAS 24019:2020(F)

© ISO 2020

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/PAS 24019:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Objet et caractéristiques	4
5 Exigences relatives aux interprètes, orateurs et participants	4
6 Transmission	4
6.1 Connexion.....	4
6.2 Latence.....	4
7 Exigences relatives au son et à l'image	4
7.1 Caractéristiques audio.....	4
7.1.1 Niveau de pression acoustique.....	4
7.1.2 Entrée et sortie du système.....	5
7.1.3 Réponse en fréquence.....	5
7.1.4 Distorsion.....	5
7.1.5 Bruit et ronflement.....	5
7.1.6 Cohérence du volume.....	6
7.1.7 Interférences.....	6
7.2 Protection auditive.....	6
7.3 Image transmise aux interprètes.....	6
7.3.1 Qualité d'image.....	6
7.3.2 Contenu visuel.....	6
8 Interface d'interprétation	6
8.1 Généralités.....	6
8.2 Accessibilité.....	6
8.3 Console d'interprétation.....	7
8.4 Console logicielle.....	7
8.4.1 Généralités.....	7
8.4.2 Connecteur pour écouteurs ou micro-casque.....	7
8.4.3 Témoins lumineux.....	7
8.4.4 Commandes.....	7
8.4.5 Procédure et commande de transfert.....	7
8.4.6 Partie écoute.....	8
8.4.7 Partie microphone.....	8
8.4.8 Partie canal de sortie.....	8
8.4.9 Flux vidéo.....	9
9 Communication	9
9.1 Généralités.....	9
9.2 Message de ralentissement.....	9
9.3 Intercommunication.....	9
10 Microphones	10
10.1 Microphone d'interface d'interprétation.....	10
10.2 Comportement du microphone de l'interprète.....	10
10.3 Microphone de l'orateur.....	10
11 Écouteurs ou micro-casque pour interprète	10
11.1 Écouteurs.....	10
11.2 Micro-casque.....	11
12 Environnement de travail de l'interprète	11

12.1	Cabines.....	11
12.2	Tout autre emplacement.....	11
13	Enregistrement et webdiffusion.....	11
14	Confidentialité et protection des données.....	12
15	Présence d'un personnel d'assistance technique.....	12
Annexe A (normative) Sécurité des informations.....		13
Bibliographie.....		14

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/PAS 24019:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 5, *Traduction, interprétation et technologies apparentées*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le recours aux plateformes de distribution d'interprétation simultanée est une activité relativement nouvelle pour les interprètes. Les paramètres et conditions d'utilisation de ces services dans des contextes où les interprètes se trouvent ou non dans la même salle que les participants et les orateurs sont encore en cours d'élaboration. En attendant, les concepteurs, fournisseurs et utilisateurs ont besoin d'informations sur les exigences et recommandations de base concernant ces plateformes.

Les équipements et installations d'interprétation simultanée sont également couverts par les normes ISO 2603, ISO 4043, ISO 20108 et ISO 20109.

Pour certaines situations et spécialisations, telles que l'interprétation de conférence multilingue, des dispositions spécifiques supplémentaires sont applicables.

Le présent document a été élaboré en tant que Spécification publiquement disponible préalable à l'élaboration d'une Norme internationale relative aux plateformes de distribution d'interprétation simultanée. Le contenu du présent document est donc susceptible de constituer la base d'une norme ISO en temps utile.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/PAS 24019:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020>

Plateformes de distribution d'interprétation simultanée — Exigences et recommandations

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et recommandations relatives à l'utilisation de plateformes de distribution d'interprétation simultanée dans des contextes où les interprètes se trouvent ou non dans la même salle que les participants et les orateurs lors d'un événement de communication.

Conjointement avec l'ISO 20108, le présent document fournit les exigences et recommandations pertinentes en matière de qualité et de transmission du son et de l'image aux interprètes et des interprètes aux participants, ainsi qu'en matière d'aménagement de l'environnement de travail des interprètes.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 639-3, *Codes pour la représentation des noms de langues* — Partie 3: Code alpha-3 pour un traitement exhaustif des langues

ISO 2603:2016, *Interprétation simultanée — Cabines permanentes — Exigences*

ISO 4043:2016, *Interprétation simultanée — Cabines transportables — Exigences*

ISO 9241-410, *Ergonomie de l'interaction homme-système — Partie 410: Critères de conception des dispositifs d'entrée physiques*

ISO 20108:2017, *Interprétation simultanée — Qualité et transmission des signaux audio-vidéo — Exigences*

ISO 20109:2016, *Interprétation simultanée — Équipement — Exigences*

IEC 60268-4, *Équipements pour systèmes électroacoustiques — Partie 4: Microphones*

IEC 60268-7, *Équipements pour systèmes électroacoustiques — Partie 7: Casques et écouteurs*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>;
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>.

3.1

interpréter

restituer une information parlée ou signée d'une langue source vers une langue cible sous une forme parlée ou signée, en transmettant à la fois le sens et le registre du contenu en langue source

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.1]

3.2

interprète

personne qui *interprète* (3.1)

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.3]

3.3

interprétation

restitution d'une information parlée ou signée d'une langue source vers une langue cible sous une forme parlée ou signée, en transmettant à la fois le sens et le registre du contenu en langue source

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.2]

3.4

interprétation simultanée

mode d'*interprétation* (3.3) pratiqué en même temps que le discours de l'*orateur* (3.17) ou du *signeur* (3.18)

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.13, modifiée — « ou du signeur » a été ajouté]

3.5

plateforme de distribution d'interprétation simultanée

environnement virtuel qui gère le traitement de signaux audio et vidéo au cours de la transmission d'informations communiquées par des *orateurs* (3.17) ou des *signeurs* (3.18) à des *interprètes* (3.2), puis à une *audience* (3.16) en *interprétation simultanée* (3.4)

Note 1 à l'article: D'autres équipements nécessaires en interprétation simultanée, tels que les *interfaces d'interprétation* (3.6), les *microphones* (3.9), les *écouteurs* (3.10) et les caméras, sont reliés à la plateforme de distribution d'interprétation simultanée.

3.6

interface d'interprétation

équipement comprenant des commandes de l'écoute et de la parole, utilisé par l'*interprète* (3.2) pour faciliter l'*interprétation simultanée* (3.4)

3.7

console d'interprétation

poste de travail matériel individuel contenant des commandes physiques de l'écoute et de la parole facilitant l'*interprétation simultanée* (3.4)

[SOURCE: ISO 20109:2016, 3.2, modifiée — « matériel » et « physique » ont été ajoutés et « permettant » a été remplacé par « facilitant »]

3.8

console logicielle

type d'*interface d'interprétation* (3.6) fonctionnant sur un équipement informatique ordinaire et disposant de commandes sur écran

Note 1 à l'article: Les consoles logicielles peuvent fonctionner sur téléphones portables, ordinateurs ou tablettes.

3.9

microphone

transducteur qui convertit un son en signal électrique

[SOURCE: ISO 22259:2019, 3.14]

3.10

écouteur

transducteur qui convertit un signal électrique en son, conçu pour être porté à proximité de l'oreille

[SOURCE: ISO 22259:2019, 3.17]

3.11**micro-casque**

écouteurs (3.10) combinés à un *microphone* (3.9)

[SOURCE: ISO 20109:2016, 3.5, modifiée — « casque » a été remplacé par « écouteurs »]

3.12**interprétation en relais**

interprétation (3.3) réalisée par un *interprète* (3.2) à partir du travail d'un autre interprète et non directement à partir de l'*orateur* (3.17) ou du *signeur* (3.18)

[SOURCE: ISO 20109:2016, 3.7, modifiée — « ou du signeur » a été ajouté]

3.13**interprétation à distance**

avec l'appui des technologies de l'information et de la communication, *interprétation* (3.3) des propos d'un *orateur* (3.17) ou d'un *signeur* (3.18) se trouvant en un endroit différent de celui où se trouve l'*interprète* (3.2)

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.10, modifiée — « ou d'un signeur » a été ajouté]

3.14**événement de communication**

rencontre entre au moins deux parties au cours de laquelle des informations sont transmises

[SOURCE: ISO 20228:2019, 3.1.22, modifiée — La Note 1 à l'article a été supprimée]

3.15**participant**

personne qui joue un rôle actif dans un événement

[SOURCE: ISO 22259:2019, 3.25]

ISO/PAS 24019:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/dc6b04b1-befc-45e6-b2b1-47ca733346db/iso-pas-24019-2020>

3.16**audience**

ensemble d'auditeurs ou de spectateurs lors d'un événement

[SOURCE: ISO 22259:2019, 3.28]

3.17**orateur**

personne s'adressant à d'autres personnes, en utilisant une langue parlée

[SOURCE: ISO 18841:2018, 3.1.7, modifiée — « soit » et « soit une langue des signes » ont été supprimés]

3.18**signeur**

personne s'adressant à d'autres personnes, en utilisant une langue des signes

3.19**animateur**

personne chargée de faciliter les interactions entre les personnes à un événement

3.20**latence**

<communications> délai s'écoulant entre l'envoi d'un signal par un dispositif et sa réception par un autre dispositif

[SOURCE: ISO/TS 27790:2009, 3.40]

4 Objet et caractéristiques

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit permettre la transmission des informations parlées et visuelles d'un orateur à un interprète. Les informations visuelles peuvent comprendre des diapositives et autres supports projetés en direct.

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit également permettre la transmission d'informations parlées d'un interprète à une audience et d'un orateur ou un signeur à une audience lors d'un événement.

Des exigences complémentaires s'appliquent à l'interprétation des langues des signes.

EXEMPLE Lignes directrices de l'AIC pour le placement des interprètes en langue des signes dans les conférences, y compris pour la diffusion en direct sur le Web^[12] et Lignes directrices de l'AIC sur l'interprétation à distance^[11] (non disponibles en français).

5 Exigences relatives aux interprètes, orateurs et participants

Les fournisseurs de plateformes de distribution d'interprétation simultanée doivent fournir aux interprètes, orateurs et participants des informations sur les exigences relatives aux équipements utilisés afin de se conformer aux exigences énoncées dans le présent document.

6 Transmission

6.1 Connexion

La capacité de téléchargement des données à chaque point de connexion doit permettre la transmission de son et d'image conformément à l'ISO 20108:2017, 5.2 et Article 6.

6.2 Latence

Le délai de propagation de l'image et du son de la source aux interprètes et de la source à l'audience directement ne doit pas dépasser 500 ms.

Le délai de propagation du son des interprètes à l'audience ne doit pas dépasser 500 ms.

7 Exigences relatives au son et à l'image

7.1 Caractéristiques audio

Les caractéristiques audio de la plateforme de distribution d'interprétation simultanée doivent être conformes aux exigences énoncées de [7.1.1](#) à [7.1.7](#).

7.1.1 Niveau de pression acoustique

Tous les niveaux de pression acoustique (dB_{spl}) mentionnés dans le présent document sont basés sur une fréquence sinusoïdale de 1 kHz (sauf indication contraire) mesurée dans des conditions de champ libre. Voir le [Tableau 1](#).

Tableau 1 — Niveau de pression acoustique

Niveau de pression acoustique	Nominal	Maximal	Unité
au boîtier/à la capsule du microphone	80	110	dB_{spl}

7.1.2 Entrée et sortie du système

L'entrée et la sortie nominales du système doivent être de -30 dBFS.

7.1.3 Réponse en fréquence

Il convient qu'une plateforme de distribution d'interprétation simultanée, y compris les microphones et écouteurs, reproduise des fréquences audio entre 125 Hz et 15 000 Hz, avec une variation maximale de ± 10 dB.

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit transmettre des fréquences audio entre 125 Hz et 15 000 Hz aux interprètes, avec une variation maximale de ± 3 dB. Les mêmes fréquences audio doivent s'appliquer lorsque le signal d'entrée côté interprète est un canal de langue d'interprétation, comme tel est le cas dans l'interprétation en relais.

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit reproduire des fréquences audio dans la bande utile de fréquence, avec une variation maximale de ± 3 dB. En outre, un filtre passe-haut doit atténuer les fréquences à moins de 125 Hz, avec une pente d'au moins 12 dB par octave afin d'améliorer l'intelligibilité du discours.

Voir le [Tableau 2](#).

Tableau 2 — Fréquences audio

Paramètre	Min.	Typique	Max.	Unité
Limite basse fréquence			125	Hz
Limite haute fréquence	15 000			Hz
Variation d'amplitude dans la bande utile de fréquence (applicable à la plateforme de distribution d'interprétation simultanée, y compris les microphones et écouteurs)			± 10	dB
Variation d'amplitude dans la bande utile de fréquence (applicable à la plateforme de distribution d'interprétation simultanée uniquement)			± 3	dB
Fréquence de coupure du filtre passe-haut		125		Hz
Pente du filtre passe-haut	12			dB _{Oct}

Les microphones doivent être conformes à l'IEC 60268-4. Les écouteurs doivent être conformes à l'IEC 60268-7.

7.1.4 Distorsion

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit être exempte de distorsion audio perceptible.

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée, y inclus les microphones, doit présenter un niveau de distorsion harmonique totale (DHT) inférieur à 1 % pour un niveau de pression acoustique allant jusqu'à 110 dB _{SPL} pour une fréquence de 1 kHz.

7.1.5 Bruit et ronflement

Une plateforme de distribution d'interprétation simultanée doit être exempte de bruit et de ronflement perceptibles.

Le rapport signal/bruit (SNR) d'une plateforme de distribution d'interprétation simultanée, y compris les microphones, doit être d'au moins 90 dB pour une fréquence de 1 kHz au niveau maximal de pression acoustique.